

Recopiez deux fois le cours : La cité des Athéniens

I. Les Athéniens (Feuille 1 d'exercice)

A. Les citoyens

Les citoyens et leur famille représentent la moitié de la population de la cité. Pour être citoyen il faut : avoir plus de 20 ans, avoir fait son service militaire et avoir des parents citoyens. Les femmes et les enfants ne sont pas citoyens, ils doivent obéir aux citoyens : leur père ou leur mari.

B. Les métèques

Ce sont des étrangers, venus d'une autre cité. Ils sont libres mais n'ont pas les mêmes droits que les citoyens mais ils doivent participer à la défense de la cité et payer un impôt spécial.

C. Les esclaves

Ils représentent un tiers de la population. Ils doivent obéir à un maître qui les a achetés. Ils n'ont aucun droit et sont considérés comme des objets. Ils peuvent être « affranchis » (libérés) et retrouver leur liberté.

II. L'organisation de la démocratie (Feuille 2 et Devoir Maison)

A. Athènes, une cité démocratique : définition.

La cité d'Athènes est une démocratie où les seuls citoyens peuvent devenir magistrats :

- **Démocratie** : organisation politique où tous les citoyens peuvent participer à la vie politique de la cité.
- **Magistrat** : citoyen élu ou tiré au sort qui possède un pouvoir politique pendant un an.

B. Les institutions politiques

Au moins 4 fois par mois, tous les citoyens se réunissent à l'Ecclésia pour parler de la politique de la cité et voter les lois. Les magistrats dirigent la cité en étant soit au tribunal (Héliée) soit en préparant les lois (à la Boulé) ou encore stratèges (chef des armées).

III. Les droits et les devoirs des citoyens (Feuille 2 – exo 2)

Citoyens = un homme libre qui participe à la politique de la cité (en Grèce) de son pays (aujourd'hui).

A. Les droits (= autorisation) des citoyens

Les citoyens ont le droit de :

- voter et parler à l'assemblée ;
- être élu magistrat dans l'une des institutions politiques,
- posséder un terrain sur le territoire de la cité.

B. Les devoirs (= obligation) des citoyens

Les citoyens sont obligés d'obéir à certaines règles :

- respecter les lois,
- se battre pour la cité,
- participer aux fêtes religieuses